

Fiche technique

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel.

Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



SOFIDY Convictions Immobilières, Société Civile investie en immobilier direct et indirect



CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

FORME JURIDIQUE	▶ Fonds d'Investissement Alternatif, constitué sous la forme d'une société civile à capital variable (« autre FIA » au sens du III de l'article L214-24 du Code monétaire et financier)
DURÉE	▶ 99 ans à compter de l'enregistrement le 30/06/2016
CAPITAL MAXIMUM AUTORISÉ	▶ 500 000 000 €
DÉNOMINATION SOCIALE	▶ SOFIDY CONVOLUTIONS IMMOBILIÈRES



ACTEURS

SOCIÉTÉ DE GESTION	▶ Sofidy - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP-07000042
DÉPOSITAIRE	▶ BNP Paribas Securities Services
VALORISATEUR	▶ BNP Paribas Fund Services
CENTRALISATEUR DES ORDRES	▶ Sofidy - Société de gestion de portefeuille
COMMISSAIRE AUX COMPTES	▶ KMPG Audit

OBJET DE LA SCI

L'objectif de la Société est d'offrir une réponse adaptée aux investisseurs souhaitant s'exposer indirectement à l'immobilier au travers d'un patrimoine mutualisé composé de plusieurs poches d'actifs (notamment parts de SCPI, actions d'OPCI, actions de foncières cotées, titres de société à vocation immobilière ou immobilier physique).

Cette allocation permet de diversifier les risques et les profils de performance, et de bénéficier d'une liquidité adaptée.

SOUSCRIPTEURS CONCERNÉS

La Société est plus particulièrement destinée à servir de support de contrats d'assurance vie en unité de compte ou de plan d'épargne salariale. Elle s'adresse donc à des Clients Professionnels et notamment à des compagnies d'assurance ou des fonds d'épargne salariale.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La Société est principalement investie en parts de Sociétés Civiles de Placement Immobilier.

La Société peut également détenir des actifs immobiliers ou financiers de toute nature en rapport avec le secteur immobilier, qu'il s'agisse d'immobilier collectif coté ou non coté (foncières, OPCVM, OPCI, usufruits de parts de SCPI...) ou d'actifs en direct (immeubles physiques, bureaux, commerces) en France ou à l'étranger (principalement Espace Économique Européen, Royaume-Uni et Suisse).

La Société pourra investir en titres de FIA ou d'OPCVM gérés par la Société de Gestion ou une société liée.

DURÉE DE PLACEMENT

La durée de placement recommandée est supérieure à 8 ans.

PERFORMANCES PASSÉES

Le fonds ayant été créé récemment, aucune performance passée ne peut être présentée.

Avertissements :

- les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps ;
- les frais et commissions sont inclus dans les performances passées ;
- les droits d'entrée éventuellement prélevés à la souscription ne sont pas inclus dans les performances passées ;
- les performances affichées sont calculées en EUROS.

COMMISSIONS

COMMISSION DE SOUSCRIPTION : Commission acquise à la société de 2 %.

COMMISSION DE RETRAIT : Néant.



CARACTÉRISTIQUES DES PARTS

PRIX D'ÉMISSION	▶ Valeur liquidative (VL) + frais d'entrée
PRIX D'ÉMISSION INITIAL	▶ 100 €
VALEUR DE RACHAT	▶ Valeur liquidative
PÉRIODE DE SOUSCRIPTION	▶ En continu
PÉRIODICITÉ DE LA VL	▶ Hebdomadaire, le dernier jour ouvré de chaque semaine. La VL est disponible auprès de la Société de Gestion et sur le site internet www.sofidy.com
REVENUS	▶ Capitalisation



FRAIS

FRAIS DE GESTION	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 1,40 TTC annuel de l'actif brut de la société. ▶ 10 % HT des loyers encaissés directement ou indirectement par la Société, sur les immeubles, terrains ou constructions dont elle est propriétaire, ainsi que sur les droits réels détenus.
AUTRES FRAIS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Outre la rémunération de la société de gestion détaillée ci-dessus, la société supporte également et notamment, les frais et charges suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des frais liés à l'administration de la Société et à sa vie sociale (commissaire aux comptes, éventuels valorisateurs, expert immobilier en évaluation, dépositaire, frais d'impression, d'expédition et d'affranchissement des documents d'information...); • L'ensemble des frais afférents aux acquisitions financements, et ventes des biens sociaux ; • L'ensemble des frais afférents à la conservation et à la gestion des biens sociaux.

La valeur liquidative de la société civile inclut la totalité de ces frais. Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section « Frais et commissions » du prospectus, disponible sur le site internet www.sofidy.com

AVERTISSEMENTS

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance future. La valeur d'un investissement en SCI peut varier à la hausse comme à la baisse selon l'évolution des marchés et des cours de change, tout comme les revenus qui y sont associés.

L'unité de compte de SOFIDY Convictions Immobilières est accessible en contrat d'assurance vie. Ce support constitué sous la forme d'une société civile à capital variable ne fait pas l'objet d'une offre au public et n'est pas agréé par l'AMF. Il a pour objet la constitution et la gestion d'un patrimoine à vocation immobilière. Les revenus générés, nets de frais de gestion, sont capitalisés.

SOFIDY Société par actions simplifiée au capital de 565 328 € - Société de Gestion de fonds immobiliers depuis 1987 - 303, square des Champs Élysées - Évy Courcouronnes - 91026 Évy Cedex - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF le 10 juillet 2007 sous le n° GP07000042 - Tél. : 01 69 87 02 00 - Fax : 01 69 87 02 01 - www.sofidy.com - Photos : iStock - 123RF - Photos non contractuelles.